

LANGUE OU PAROLE ? L'ÉGLISE DE PROVENCE ET « L'IDIOME NATAL » :

du Concordat à la fin de la Monarchie de Juillet.
Héritages du XVIII^e siècle et novations

Dans la période de réorganisation et de reconquête religieuse qui suit le Concordat, l'Église de Provence a-t-elle développé une stratégie linguistique « en phase » avec la société ? S'est-elle contentée d'adapter, tant bien que mal, les pratiques anciennes aux réalités nouvelles ? Quels rapports a-t-elle entretenus, jusqu'aux grandes mutations des années 1848-1851, avec la dualité français/langue d'oc ? Ces interrogations¹, appuyées d'inventaires² et de comparaisons avec d'autres zones occitanophones³, ne sauraient se satisfaire des restitutions « photographiques » de textes provençaux (suppléments pittoresques du discours historique ou « preuves », chères aux renaissantistes, de l'importance passée de la « langue provençale »), restitution à laquelle les textes religieux, qui représentent une part très importante de la publication en provençal, fournissent ample matière. La rapide approche qui suit propose un essai de

1. Le domaine est encore peu défriché : on lira avec profit Régis BERTRAND, « Latin et « langue(s) vulgaire(s) » : les langues du catholicisme provençal », *Actes du colloque "Les Français et leurs langues"*, Montpellier, 1988.

2. Cf. l'importante mise au point de François PIC, « Approche bibliographique de la littérature religieuse en occitan imprimée aux XV^e-XVIII^e siècles », *Lengas revue de sociolinguistique*, 31, 1992. On se reportera pour l'inventaire des textes d'une partie de la période envisagée ici, à la bibliographie présenté à la fin de notre thèse, René MERLE, *L'écriture du provençal de 1775 à 1840*, Béziers, C.I.D.O., 1990.

3. Cf. Jean EYGUN, « L'occitan dans la pastorale catholique aux XVII^e-XVIII^e siècles : premières recherches dans les diocèses gascons », *Lengas revue de sociolinguistique*, 31, 1992.

mise en perspective historique de la dialectique Langue – parole, texte imprimé – oralité, dans la pratique pastorale. L'abondante publication de Noël's, comme les textes concernant l'Eglise et la religion, produits dans la société civile, ne sont pas pris en compte dans cette étude volontairement limitée aux textes émanant d'autorités ecclésiastiques.

L'HÉRITAGE

Après la coupure de la période révolutionnaire, l'Eglise provençale semble retrouver des marques anciennes : la réforme tridentine, appliquée à partir des années 1630, encourageait l'usage des langues vernaculaires dans la pastorale. Communication efficace dans leur langage familier avec les humbles, qui n'ont guère ou pas accès au français. Communication essentiellement orale.

Si les publications religieuses en provençal sont rares au XVII^e siècle, où elles fournissent cependant de belles pages⁴, elles deviennent très abondantes au XVIII^e siècle. La bibliographie impressionnante indique-t-elle une stratégie affirmée, dans un contexte d'alphabétisation ? Et ce malgré une hiérarchisation diglossique où seul le français, « langue haute », peut prétendre à l'impression ; le provençal, demeurant « parole basse », ne saurait accéder à l'impression, sinon dans l'ordinaire compensation patoisante face au français du bon ton : satires, plaisanteries, trivialités, récits familiers, etc.

La publication religieuse transgresse donc ces normes contraignantes, tout en demeurant d'une certaine façon dans la sphère de la parole. Elle est en effet presque entièrement consacrée à des recueils de cantiques et *cansouns spirituelos*. Chants de missions (les plus nombreux), de pèlerinages, ou de plus ordinaires circonstances, ces *Cantiqos* sont moins destinés à la lecture solitaire qu'à l'oralité collective qui rassemble alors les fidèles, ou parfois, avec les textes du P. Isnard par exemple, à la liturgie⁵. Ces textes versifiés peuvent être accompagnés de prières en prose. La parole remontant des fidèles au Seigneur peut être promue par la reconnaissance de l'impression. Elle demeure cependant parole.

Par contre la vérité descendant du pasteur aux fidèles ne saurait être imprimée qu'en français, même si dans la réalité elle est souvent provençale. Car elle est Langue. Ainsi on ne dispose pas d'oraisons et de sermons provençaux imprimés, alors que leurs traces manuscrites existent. Seuls quelques

4. L'amateur de langue d'oc lira toujours avec plaisir, par exemple, l'épais volume des *Instruccions morales sur tous leis evangilos dominicalos de l'an, compousados en lengage provençau per la comoditat de messieurs les curats, et l'utilitat dei pauvre paroissiens, que n'entendon ni comprenon pas lou François, per lou P.H. Joseph Alegre, R. minime, Marseille, C. Garcin, 1688.*

5. Il ne faut pas confondre ces cantiques modernes avec la persistance de chants traditionnels, vestiges d'une oralité très ancienne qui sont déjà, à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e, objet de la curiosité respectueuse des érudits. Ainsi les *Planchs de Sant Esteve* d'Aix, la *Cantinella* marseillaise en l'honneur de Marie Madeleine, les *Gaus de Santo Barbo* du Beausset, etc.

textes solennels trouvent ce silence, comme l'*Auresoun funebro* de Cardin Lebret, premier président du Parlement, prononcée à Marseille par le P. Pourrières en 1735⁶.

Le catéchisme procède de cette vérité « descendante ». Souvent enseigné en provençal, il semble n'être imprimé qu'en français : les bibliographies provençalistes ne donnent pas de catéchisme en provençal avant le XIX^e siècle. En fait les choix sont plus complexes et procèdent des initiatives locales ou diocésaines. Mais l'inventaire des fonds provençaux montre que l'église n'a pas au XVIII^e siècle privilégié une écriture provençale du catéchisme. Le *Catéchirmé ou abrejat de la douctrino chrestiano*, publié en 1701, ne fait pas école, sauf exceptions locales⁷ ou diocésaines⁸. La solennité du catéchisme est fixée sur un plan symbolique par l'écriture française.

Par contre, cette solennité française est accompagnée ordinairement, dans sa préparation, par de fort nombreux recueils de cantiques provençaux, en direction des quartiers populaires des villes, ou de la campagne, comme par exemple ces *Cantiqos provençau, per leis enfans que si preparount à la premiero comunien*, Marseille, s.d., ou ce *Recueil nouveau de Prières et Cantiques Provençaux, A l'usage des catéchismes & Congrégations, Eglises des Villes, Bourgs & Villages, & sur-tout de la Campagne, Par un Curé de Provence*, 1785, etc. La parole provençale accompagne la Vérité française.

On remarquera qu'il en va différemment dans le savoyard comté de Nice : le statut de son dialecte d'oc, qui n'a pas été renié par les élites, est infiniment moins péjoré qu'en Provence, et l'Eglise donne dans les années 1780 plusieurs éditions d'un catéchisme en parler niçois, langue commune des élites et de la plèbe.

Dans la pastorale provençale, l'usage noble de la langue reste donc acquis au français, même si l'oralité provençale accède au statut d'« oraliture » : la parole imprimée du cantique et de la prière est adéquate à la parole de celui (celle surtout) qui prie et qui chante. Elle est, au bon sens du mot, parole populaire, simple, imagée, directe mais sans vulgarité.

Sans pour autant heurter de front les contraintes diglossiques, l'Eglise de Provence est ainsi au XVIII^e siècle la seule structure qui utilise la publication provençale comme moyen d'acculturation et de contrôle des masses populaires.

6. Sur le climat dans lequel intervient cette publication (Marseille, Sibié, 1735), cf. "Le foyer marseillais", in René MERLE, *Une mort qui n'en finit pas, l'écriture de l'idiome natal des Lumières à la naissance du Félibrige*, Nîmes, M.A.R.P.O.C., 1990.

7. Ainsi des 24 p. de *Messire Emery, prêtre, recteur de la chapellenie de Saint-Martin d'Aren. Exercices spirituels dont il se sert le jour qu'il fait faire la première communion aux garçons et aux filles*, Marseille, Favet, 1759.

8. Cf. les initiatives de l'évêque de Senz.

LA REPRISE SOUS L'EMPIRE

Les dix années de Révolution ont montré l'impossibilité d'un usage politique véritable de la langue du peuple⁹. Les autorités et les différents intervenants ne se résoudront à l'utiliser que dans des cas d'urgence (et ce non sans emprunter au genre du sermon). Cette révélation dans des spasmes « extraordinaires » de l'écriture provençale contraste d'autant avec l'ordinaire usage antérieur dans la publication religieuse.

La publication religieuse est évidemment interrompue à partir de 1790. Elle reprend dès le Concordat, apparemment comme si de rien n'était, dans une continuité des textes. Ainsi dès 1804 est répandu le *Recueil de cantiques spirituels des Missions imprimés par ordre de Mgr J.M. Champion-de-Cicé* : l'archevêque d'Aix et d'Arles y exige que ces textes soient « les seuls en usage dans toutes les Eglises de notre Diocèse. Défendons en conséquence d'en chanter aucun autre, s'il n'a préalablement été approuvé par Nous ». Les évêques sont tenus à la prudence et tiennent à éviter toute utilisation, politique au premier chef, qui déplairait au pouvoir.

L'ouvrage connaît, avec des variantes, plusieurs rééditions sous l'Empire. Ces ouvrages « officiels » reprennent des cantiques provençaux largement diffusés au XVIII^e siècle, mais, fait significatif des mutations révolutionnaires, la part du français est nettement plus importante que dans les recueils d'avant 1789. Les introductions insistent sur l'opportunité de ces cantiques qui peuvent faire sourire par leurs naïvetés les personnes cultivées et ouvertes à l'esprit du siècle, mais sont nécessaires à l'édification populaire. Parfois accompagnés de prières en prose, ces cantiques qui insistent « sur différens sujets de la morale chrétienne, les amabilités de la Vertu, l'horreur du Vice, et sur les principaux mystères de la Religion », s'adressent manifestement avant tout aux femmes et aux jeunes filles que l'on met en garde devant les vanités et les tentations du monde (coquetterie, séduction, sexualité)¹⁰, en agitant devant ces âmes simples et peu ouvertes aux Lumières, les punitions infernales les plus effrayantes. Thèmes repris, avec le peu de succès que l'on sait, depuis des générations, et qui suscitent l'incrédulité railleuse de beaucoup d'hommes.

Mais les *Formules, Pratiques et Prières pour les Catéchismes, la première Communion et la Confirmation* sont, comme au XVIII^e, données en français. Alors que, dans sa différence perpétuée, Nice avait réédité dès la normalisation des cultes, en 1796, son catéchisme en dialecte.

9. Cf. René MERLE, "Le texte occitan et francoprovençal du grand Sud-Est", in *Le texte occitan de la période révolutionnaire*, Montpellier, A.I.E.O., 1989.

10. *Aro vésen (bis) / Dé jouineï Fille attroupados, / A la danso, émé lou Jouven. / Ah ! qu'attendré d'un taou mélangi / Dé Filles émé dé Garçons, / Soontan ensemblé oou bru estrangi / Dei tambourins et dei violouns ? / Foou estre dur (bis) / coume un ferri, ou pur coume un Angi, / Per noun counçèbre ven d'impur. / Leis Eglisou soun déleissados, / E lei jués publics soun ramplis...*

Sous l'Empire, l'Eglise est ainsi la seule structure institutionnelle à publier officiellement dans l'idiome natal. Elle n'y a certes aucune obligation. Les évêques, maîtres d'œuvre dans leur diocèse, perpétuent dans la publication du temps la différence entre la Basse-Provence, qui connaît l'impression de l'idiome, et la montagne provençale ou dauphinoise, qui l'ignore presque. Mais dans cette montagne la publication du sud fait référence : lors de l'enquête impériale sur les patois, en 1807, des réponses des Basses-Alpes, faute de pouvoir fournir des textes dialectaux du lieu, reprennent des cantiques provençaux du Sud : ce sont, écrit-on au Ministre, les seuls textes dans l'idiome natal que l'on connaisse.

Le sermon en provençal, attesté par de nombreux témoignages et manuscrits, reprend d'autant plus l'usage de communication efficace établie aux XVII^e-XVIII^e siècles que l'église doit reconquérir dans les cœurs une place que le pouvoir, dont elle est dépendante, lui a octroyée.

Cependant, le retour à l'oralité provençale ordinaire est singulièrement infléchi par les initiatives du jeune abbé de Mazenod¹¹. Depuis 1813, ce fils de l'aristocratie aixoise prêche à l'église de la Madeleine, le dimanche à 6 heures du matin : il s'adresse en provençal aux artisans, domestiques, paysans et pauvres qui viennent nombreux. Ce choix de langue qui lui apparaît, dans le droit fil de la tradition tridentine, propre à toucher ce peuple ignorant et déchristianisé, implique aussi la grandeur surnaturelle de la condition des pauvres, auxquels seul le Christ est seul capable de conférer ce que leur refusent les puissants d'ici-bas. Le provençal, utilisé en outil de communication efficace, est de plus exalté dans son statut de Langue abandonnée au peuple, aux humbles, aux pauvres. Mais cette reconnaissance en Langue s'inscrit par définition dans la seule oralité. La parole « descendante » du prêtre participe désormais d'une nouvelle symbolique de la langue, qui, tout en remettant en cause la hiérarchisation diglossique français/provençal, ne vise pas à accéder à l'écriture et à la publication. C'est dans l'oralité fusionnelle du pasteur et des fidèles que passe la vérité de cette reconnaissance, non dans une publication que les humbles seraient bien incapables de lire. D'ailleurs, significativement, les notes manuscrites dont s'aide Mazenod dans sa prédication provençale sont en français.

LA « RECONQUETE » DE LA RESTAURATION

Dès le retour des Bourbons, et pendant quelques années, la flambée apostolique des Missions veut reconquérir une société que la Révolution a éloignée de l'Eglise. Le P. de Mazenod et ses Missionnaires de Provence s'inscrivent de façon originale dans l'entreprise. Ils prêchent en provençal et utilisent le *Recueil de cantiques et de prières à l'usage des Missions de Provence*, Avignon, 1818, 1819. Mais il ne s'agit pas d'une stratégie élaborée de l'Eglise provençale.

11. Sur Mazenod, on consulera Jean LEFLON, *Eugène de Mazenod*, Paris, Plon, 3 t. 1956, 1960, 1965.

Les tensions peuvent être grandes entre ces francs-tireurs et le clergé séculier des lieux visités, elles les opposent aussi aux Missionnaires de France. Ces derniers prêchent en français ; le prestige de l'éloquence et de l'argumentation relevée leur assurent un public urbain et bourgeois. Les Missionnaires de Provence ont pour objectif de catéchiser un peuple ignorant, non de polémiquer avec la modernité philosophique. A l'évidence, leur genre oratoire, leurs thèmes correspondent mieux à un public populaire et rural que l'éloquence française et l'argumentation des Missionnaires de France. Aux Missionnaires de Provence donc villages et bourgs des Bouches-du-Rhône, du Var, des Basses-Alpes et des Hautes-Alpes. Ils œuvrent rarement dans les villes, mêmes petites. Ils prêtent leur concours aux pères jésuites à Forcalquier (1821) et aux Missionnaires de France (Arles 1817, Marseille et Aix 1820), mais on limite leur action aux paroisses pauvres. A Marseille, on leur abandonne les paroisses populaires de Saint-Laurent, des Carmes et de Saint-Victor, les isolats des pêcheurs et des portefaix, bastions de l'occitanophonie (mais le petit peuple de Marseille se plaît à les rejoindre).

Ainsi, l'activité des Missionnaires de Provence aboutit, de façon dialectique, à promouvoir et dévaloriser plus encore le provençal. Promotion qui tient à l'ostentation et la fréquence de l'intervention provençale. Dévalorisation dans la mesure où ce choix linguistique, qui ne passe pas à l'écriture (sinon dans les affiches et billets de mission) apparaît adapté à un « peuple » géographiquement et sociologiquement délimité, et non à l'ensemble d'une société qui veut se reconnaître dans les réalités françaises, et à laquelle les Missionnaires de France correspondent d'autant plus qu'ils bénéficient du prestige de la capitale. Ce tacite partage des tâches renvoie l'intervention provençale à la seule communication efficace. Elle désamorce la symbolique de la prise en compte en Langue de la parole du peuple.

On peut cependant s'interroger sur l'impact réel de cette prédication en milieu populaire. D'autant que la charge moralisante, souvent irritante, de cette pastorale provençale peut encore être accentuée par des initiatives locales. Ainsi à Avignon ce *Cantiqué en dialogue, à l'usage des personnes qui travaillent au tirage de la Soÿe*, qui fait dialoguer la Tiruse et la Viruse¹². Beaucoup s'indignent de cette culpabilisation où le provençal joue un rôle que le français ne tient pas toujours aussi brutalement.

Mais il semble surtout que, quels que soient les succès remportés par les Missionnaires de Provence et leurs émules, il ne leur soit pas toujours aisé de surmonter l'intériorisation de la hiérarchisation diglossique. On connaît le témoignage (rédigé en 1852) d'Agricol Perdiguier¹³, fils d'un menuisier de Morières, près d'Avignon. Il est né en 1805 : « nous parlions patois, non seulement dans les

12. « Les chicou que soun regitadou, / me disoun sensou me parla, / qu'ansin Jesus regitava, / Les fillou dissipadou /.../ Deis estrassou l'oudour infame / noun cessou de me presenta, / l'infection que l'impureta, / respen dins une amou ».

13. Agricol PERDIGUIER dit Avignonnais la Vertu, *Mémoires d'un compagnon*, Paris, Maspéro, 1977.

rues, dans nos maisons, mais encore dans l'école ; nous ne savions que cela, nous n'osions faire entendre que cela, et les maîtres n'exigeaient pas davantage ». Lors de sa communion (faite en français), aux débuts de la Restauration, un prêtre venu de Châteauneuf-de-Gadagne fait un sermon en provençal. « *A Morières, nous ne parlions que le patois ; mais nous n'étions pas habitués à la prédication dans notre propre langue ; elle nous étonna, nous parut comme, triviale, grotesque, au-dessous d'une si grande solennité, et servit, pendant des années, de thème aux plaisanteries des jeunes gens du village, dont la dévotion, quoi qu'on en dise, n'est pas des plus extrêmes. Il ne faut donc point tomber dans le vulgaire ; il faut donc que celui qui parle au peuple reste au moins à la hauteur de son auditoire, qu'il le domine même quelque peu, s'il veut que ses discours soient écoutés et produisent des résultats satisfaisants* ».

L'efficace de la campagne sera cependant suffisant pour que soit publié en fin de la grande vague missionnaire le *Catéchisme de la campagne d'Aix, abrégé et traduit en langue provençale du catéchisme de Mgr de Brancas, approuvé par Mgr P.F. de Bausset-Roquefort, archevêque d'Aix, d'Arles, et d'Embrun*, Aix, Pontier, 1825, Aix, Nicot et Pardigon, 1828. Il prolongeait des initiatives de Champion de Cicé¹⁴, et sera plus tard imité par l'évêque de Digne. Dans la décision ont dû peser, d'une part les quelques succès de la première renaissance littéraire provençale, autour du bibliothécaire aixois Dioulouflet, catholique et ultra, qui a publié ses *Magnans* sous le patronage des princes et de l'aristocratie aixoise, d'autre part les entreprises d'acculturation française qui commencent à se développer en s'appuyant sur la pratique de la langue d'oc. Quoi qu'il en soit, un pas important est ainsi franchi, avec la reconnaissance du provençal en outil de communication descendante imprimée. Signe aussi d'une ambiguïté, car à sa façon l'Eglise reflète l'air du temps. L'essor et la modification de la publication provençale (on publie le catéchisme, mais les publications de cantiques se raréfient) témoignent plus d'un progrès de la lecture, donc de l'acculturation française, que d'une bonne santé de la langue, francisée et en recul dans les jeunes générations qui commencent vraiment à dominer le français. En dédramatisant un tabou d'écriture, l'Eglise enregistre la réalité d'une situation mouvante : dans un peuple qui commence à accéder à la lecture, le provençal peut encore servir comme outil de communication, dans une perspective d'acquisition complète du français. Mais l'idiome natal n'acquiert pas pour autant un statut de Langue.

Significativement, c'est alors comme en contrepoint, à partir d'initiatives ecclésiastiques, que dans la société civile se met en place le genre populaire de la pastorale de Noël, à partir d'une pratique développée au XVIII^e siècle (mais sur un registre plus noble) dans les fêtes des maisons religieuses d'éducation¹⁵. Au début de la Restauration sont imprimées les pastorales de l'abbé Thobert.

14. CHAMPION DE CICÉ, arch. de Bordeaux avant 1789, avait encouragé la publication du catéchisme dans l'idiome natal.

15. Cf. par exemple *La Naissance du Fils de Dieu, Tragédie en cinq actes*, Avignon, 1771.

Il restera à la société civile à populariser et charger d'affectivité un genre encore bien conventionnel.

LA PLAGE ÉTALE DE LA MONARCHIE DE JUILLET

Déjà combattue depuis 1815 par la jeunesse bourgeoise libérale comme porteuse d'arriération, la prédication provençale de Mazenod est attaquée, dans les premières années tumultueuses de la Monarchie de Juillet, comme entreprise séparatiste antifrançaise. L'affaire de la Ciotat est l'épisode majeur de cette polémique¹⁶, après lequel les esprits se calmeront : Mazenod devenu évêque de Marseille en 1837 ne renonce pas à s'adresser en provençal à la remuante jeunesse ou aux dames de la Halle de la cité, comme aux habitants du terroir. Mais le pacte de non-agression désormais tacite avec le pouvoir renvoie cette activité au rang de marotte débonnaire du Bon Pasteur. En fait, plus encore que sous la Restauration, l'Eglise participe de la grande entreprise d'acculturation française, tout en respectant les spécificités linguistiques de la campagne et des isolats (plus ou moins actifs socialement) comme les portefaix marseillais ou les pêcheurs.

C'est désormais aux marges des structures officielles que va se développer un usage public du provençal. Au début des années 40, encouragé par Mazenod, l'abbé Julien implante à Marseille son entreprise pastorale en direction des jeunes ouvriers et de leurs familles : patronage d'apprentis, société chrétienne d'ouvriers, dans des projets concrets de formation, d'éducation et de distraction. Antoine Maurel, ouvrier doreur, y remet en honneur la pastorale de Noël, qui va devenir puissant facteur affectif d'appartenance linguistique. C'est dans la grande ville, si étroitement rattachée à son terroir, que se développe ce nouveau mode d'expression identitaire provençale. Mais si le cadre est provençal, et la fidélité proclamée aux traditions méridionales, la Société marseillaise de Saint-François-Xavier, créée en 1847 et dont Maurel devient président se rattache à une organisation nationale de développement apostolique en milieu ouvrier. L'usage du provençal prend ainsi une connotation différente qui ne sera pas sans influencer sur l'usage qu'en feront bientôt de nouvelles forces politiques provençales elles aussi immergées dans des problématiques nationales.

En 1847, deux jeunes bergers de Corps (Isère) gardent les bêtes dans les alpages de la Salette : ils déclareront avoir reçu d'une mystérieuse Dame un message. La Dame a d'abord parlé français, puis, voyant que les enfants la comprenaient mal, s'est exprimée en « patois » (que les textes du temps appellent « un provençal corrompu » et qui est en fait un parler nord-occitan parfaitement compréhensible aux Provençaux)¹⁷. Message de menace, dans le droit fil des traditionnelles

16. Nous renvoyons, pour l'ensemble des textes publiés à ce propos dans la presse régionale du temps, au dossier présenté dans notre thèse, *op. citée* note 2.

17. Corps est aux confins des Hautes-Alpes et de l'Isère. La zone des parlers franco-provençaux commence quelques kilomètres plus au Nord.

lettres provençales de N.S.J.C., invectivant ceux qui travaillent le jour du seigneur, jurent, etc. et prédisant aux ruraux fléaux agricoles, famine et morts d'enfants.

Nous renvoyons, pour tout ce qui concerne les événements, les réactions de l'Eglise, à notre article récent¹⁸, où le lecteur trouvera aussi l'intégralité du texte du message, français et « patois », dans la version publiée par l'évêque de Grenoble en 1848. Soulignons simplement ici l'impact qu'eut l'apparition dans les évêchés du Dauphiné et de Provence, et le rôle important de prêtres provençaux dans le traitement du message et sa diffusion de ce texte-charnière, entre parole populaire et officialité de publication.

L'événement de la Salette survenait de façon inopinée pour mettre, plus nettement que jamais, l'Eglise devant le choix : parole descendante de communication efficace avec les humbles ou prise en compte symbolique et en dignité de la langue du peuple ? Par la bouche de la Vierge, le verbe divin a été communiqué dans l'idiome natal, que comprennent tous les Méridionaux. L'Eglise, qui officialise l'apparition, ne sera pas toutefois à même de donner à l'usage du « patois » un sens qui dépasse l'utilitaire : la Vierge s'est abaissée à parler patois pour se faire entendre des plus ignorants. On reste donc dans la récupération de la parole populaire, en l'occurrence la plus « basse » qui soit, pour mieux délivrer un message auquel convient véritablement la dignité du français.

L'événement de la Salette, dont l'écho fut grand en Provence, accompagnait donc de façon significative, au moment où la France allait basculer dans la République, une adaptation décisive de l'Eglise aux nouvelles réalités françaises. Et l'irruption incontournable de la parole patoise ne faisait en définitive que confirmer des choix d'acculturation française affirmés depuis une génération. Désormais, la rencontre de l'Eglise avec l'oralité populaire, mais surtout avec le mouvement renaissant provençal naissant, se feront sur d'autres registres.

René MERLE

18. René MERLE, "L'apparition de La Salette et le patois", *Lengas revue de sociolinguistique*, 31-1992, pp. 69-105.